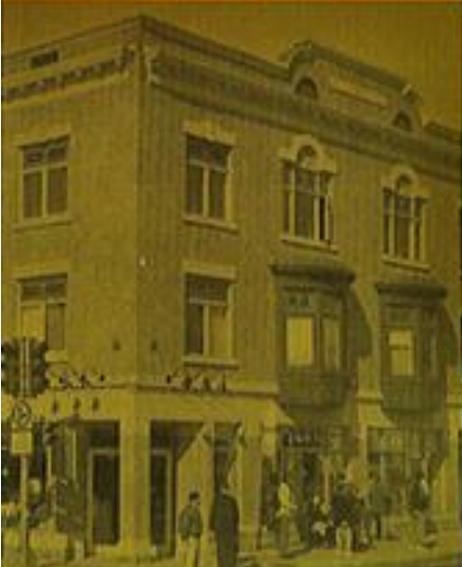




Rapport annuel 2015
 Conseil de quartier
 Duberger-Les Saules

Mon quartier

j'y vis... j'y vois !



CONSEIL DE QUARTIER

RAPPORT ANNUEL 2015

**CONSEIL DE QUARTIER
DUBERGER-LES SAULES**

QUÉBEC, 13 avril 2016

TABLE DES MATIÈRES

Page

MOT DU PRÉSIDENT	3
1. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER DE DUBERGER-LES SAULES	4
1.1 La mission du conseil de quartier	4
1.2 La composition du conseil de quartier	4
1.3 Le territoire du conseil de quartier	5
1.4 La participation aux assemblées	6
2. ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2015	6
2.1 Les consultations publiques	6
2.2 Les demandes d'opinion	6
2.3 Le pouvoir d'initiative	7
2.4 Le plan d'action 2015	7
2.5 Les réalisations	8
3. LES FINANCES	9
3.1 Les subventions	9
3.2 Budget pour les initiatives	10
3.3 Autres sources de revenus	10
4. CONCLUSION ET REMERCIEMENTS	11

ANNEXES

ANNEXE 1 : Résolutions du conseil de quartier pour l'année 2015

ANNEXE 2 : Bilan des activités de consultation réalisées de janvier à décembre 2015

ANNEXE 3 : États financiers au 31 décembre 2015

ANNEXE 4 : Plan d'action du conseil de quartier pour 2014-2015

MOT DU PRÉSIDENT

Vous tenez entre les mains le rapport annuel du conseil de quartier Duberger-Les Saules (CQDLS). Ce document se veut un portrait des prises de position et des activités dans lesquelles le CQDLS a été impliqué.

Nous désirons que la population du quartier connaisse les dossiers que le CQDLS a abordés au cours de l'année 2015.

Nous avons accueilli pendant l'année de nouveaux administrateurs qui ont mis une touche particulière à nos débats. L'arrivée de Messieurs Michel Lessard et Jean Daniel fut une excellente nouvelle puisque ces gens ont grandi dans le quartier Duberger. Un autre membre s'est joint au CQDLS, Monsieur Moustapha Faye. Il apporte un regard différent sur les problématiques que nous vivons. Nous avons aussi accueilli en fin d'année, Madame Josée Dion comme nouvelle administratrice. Madame Dion fait un retour au CQDLS. A chacun d'entre eux, nous les remercions pour leur implication et la qualité de leurs interventions.

Je ne voudrais pas passer sous silence l'implication de nos autres membres du CQDLS tels que Monsieur Henri Desfossés et Madame Nathalie Bélisle. Cette dernière surveille avec vigilance l'état de nos finances. Merci pour ce travail. Quant à Monsieur Desfossés, il se veut persistant dans le suivi des dossiers qui lui tiennent à cœur, ce qui est la marque d'une personne rigoureuse.

Vous remarquerez que de nombreuses interventions du CQDLS ont porté sur les consultations publiques. Dans ce cadre, nous avons considéré notre rôle comme défenseur de l'intérêt des citoyens. Les préoccupations de nos concitoyens ont été au cœur de nos interventions.

Finalement, je voudrais aussi remercier certains acteurs de la Ville de Québec pour leur soutien et leurs sages conseils. Mesdames Dominique Tanguay et Natacha Jean, conseillères municipales, ont travaillé en étroite collaboration avec le CQDLS. Un autre acteur qui fut très précieux, Monsieur Mario Demeule. Il a su nous guider dans nos interventions sans orienter les débats. Merci Mario pour ton excellent travail.

André Élémond
Président

1. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER DE DUBERGER-LES SAULES

Le conseil de quartier de Duberger–Les Saules constitue aujourd’hui l’un des trois conseils de quartier formant le territoire de l’arrondissement des Rivières. Les deux autres étant les conseils de quartier de Vanier et de Neufchâtel Est-Lebourgneuf.

1.1 La mission du conseil de quartier

Le conseil de quartier Duberger–Les Saules est un organisme à but non lucratif, créé à la demande de la population et qui représente les citoyennes et citoyens du quartier. Il est inscrit au Registraire des entreprises du Québec sous le numéro 1146793147.

L’énoncé de mission des conseils de quartier est le suivant :

« Interlocuteur privilégié de la Ville, le conseil de quartier a pour mission de permettre aux citoyens d’exprimer leurs opinions et leurs besoins concernant leur quartier, notamment en ce qui a trait à l’aménagement du territoire, l’aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire et la sécurité publique. »

1.2 La composition du conseil de quartier

Membres élus lors de l’assemblée générale annuelle du 8 avril 2015
(avec droit de vote) :

M. Jean Daniel (Vice-président, mandat de deux ans)
M. Michel Lessard (Secrétaire, mandat d’un an)
M. Henri Desfossés (Administrateur, mandat de deux ans)

Membres élus poursuivant leur mandat après l’assemblée générale annuelle du 8 avril 2015 (avec droit de vote) :

M. André Élémond (Président)
Mme Nathalie Bélisle (Trésorière)

Membres nommés par cooptation (avec droit de vote) :

Mme Katia Bonilha (Administratrice, cooptée le 11 juin 2014)
Mme Josée Dion (Administratrice, cooptée le 9 décembre 2015)
M. Moustapha Faye (Administrateur, coopté le 14 janvier 2015 et le 19 mai 2015)

Administrateurs ayant aussi occupé un siège en 2015 (avec droit de vote):

Mme Katia Bonilha (Administratrice)
Mme Sarah-Joëlle Bertrand (Secrétaire)
M. Sébastien Lambert (Vice-président)

Conseillères municipales (sans droit de vote) :

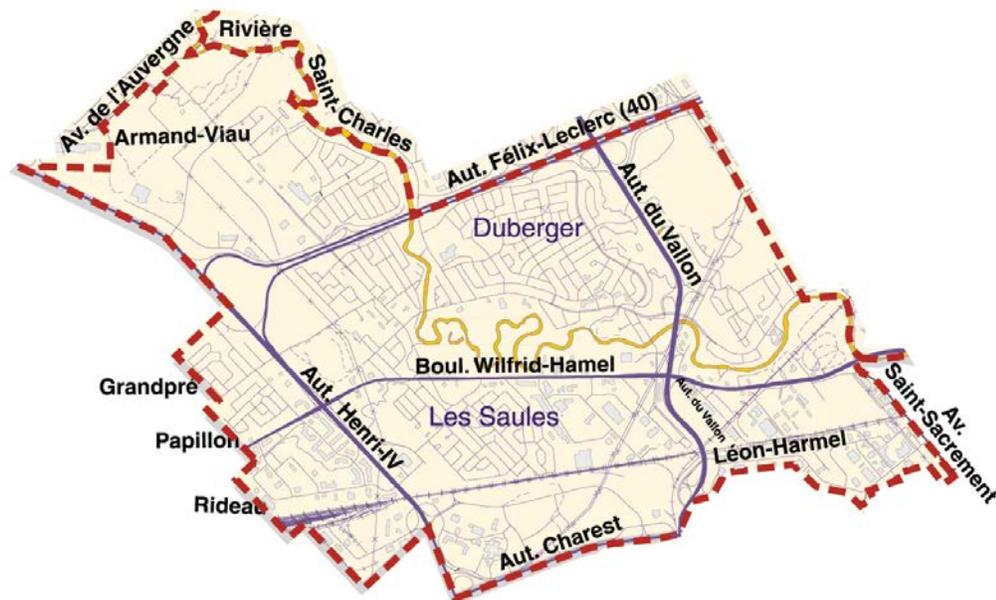
Mme Dominique Tanguay (Conseillère municipale, district de Duberger–Les Saules)
Mme Natacha Jean (Conseillère municipale, district de Vanier)

Personnes ressources

M. Mario Demeule (Conseiller en consultations publiques, Arrondissement des Rivières)
Mme Renée-Pier Bertrand (secrétaire de soutien)

1.3 Le territoire du conseil de quartier

Le Conseil de quartier de Duberger–Les Saules a juridiction sur le territoire identifié à la carte ci-dessous.



1.4 La participation aux assemblées

Le conseil de quartier doit tenir obligatoirement une assemblée générale annuelle. Son conseil d'administration tient au moins une assemblée par mois, sauf pour les périodes de congé (ex. : temps des Fêtes ou vacances estivales). Selon le besoin, le conseil d'administration peut également tenir des assemblées d'urgence ou des réunions de travail.

Les administrateurs du conseil de quartier de Duberger–Les Saules ont manifesté une assiduité aux assemblées. Le quorum a toujours été respecté. En tout, sept absences des administrateurs ont été comptées pour les séances de l'année 2015.

En 2015, les assemblées publiques du conseil de quartier Duberger–Les Saules ont accueilli un total de 148 personnes, soit un total de 95 citoyens et de 53 citoyennes.

2. ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2015

2.1 Les consultations publiques

Le rôle du conseil d'administration est de prendre connaissance du dossier et de ses enjeux, de s'assurer que l'information est claire et facile à comprendre, d'informer et de consulter la population, de convoquer les citoyennes et les citoyens touchés par le projet, de faire le débat avec les citoyennes et les citoyens afin de recueillir les questions, commentaires et propositions, de délibérer en tenant compte des commentaires du public et des enjeux du projet, pour enfin émettre des recommandations à la Ville de Québec ou au conseil d'arrondissement des Rivières.

Durant l'année 2015, neuf (9) mandats d'assemblées publiques de consultation ont été soumis au conseil de quartier par les instances de la Ville.

2.2 Les demandes d'opinion

Pour une demande d'opinion, les principales étapes sont le mandat de consultation (provenant du conseil municipal ou du conseil d'arrondissement), l'information préliminaire documentée au conseil de quartier, la tenue d'une assemblée publique avec présentation du dossier par une personne ressource, puis la rédaction et la transmission d'un rapport de consultation.

Durant l'année 2015, trois (3) mandats de demande d'opinion ont été soumis au conseil de quartier par les instances de la Ville. Le conseil de quartier a également

transmis son opinion pour les neuf (9) assemblées publiques de consultation qui ont eu lieu au cours des séances du conseil de quartier de l'année 2015 dont voici les résolutions (voir annexe 1) :

RÉSOLUTION 15-C-05, RÉSOLUTION 15-SP01, RÉSOLUTION 15-SP-02, RÉSOLUTION 15-SP-08, RÉSOLUTION 15-SP-09, RÉSOLUTION 15-CA-11, RÉSOLUTION 15-CA-12, RÉSOLUTION 15-CA-16, RÉSOLUTION 15-CA-17, RÉSOLUTION 15-CA-22, RÉSOLUTION 15-CA-25, RÉSOLUTION 15-CA-33

Toutes ces résolutions recommandaient au conseil d'arrondissement des Rivières d'accepter les demandes de modification au règlement sur le zonage et l'urbanisme puisque nous avons statué sur le bien-fondé de ces demandes. Ces modifications semblaient avoir peu d'impact pour les citoyennes et citoyens du quartier.

2.3 Le pouvoir d'initiative

Le conseil de quartier peut initier ou appuyer des projets pour stimuler un développement intégré et viable du quartier. Les actions initiées par le conseil de quartier doivent répondre à une lacune ou à un problème identifié par la population du quartier. Ces actions visent avant tout l'amélioration de la qualité ou de l'offre de services municipaux dans le quartier et doivent s'inscrire le plus possible dans les champs de compétence municipale.

Ce pouvoir d'initiative favorise la concertation avec les différents groupes du milieu sur des enjeux spécifiques. Il implique une étroite collaboration entre les différents intervenants et la recherche de consensus. Il vise à favoriser le développement viable du quartier et non pas à se substituer à l'action des autres organismes ou services publics.

Pour ce faire, il peut organiser des activités, favoriser la concertation avec les organismes et la population du quartier, développer des sources de financement, créer des groupes de travail, réaliser des études, soumettre une question ou un objet à la Ville de Québec, etc.

En 2015, le conseil de quartier Duberger-Les Saules ne s'est pas prévalu de ce pouvoir. Les membres du conseil de quartier ont posé des actions en lien avec le plan d'action sans avoir recours à une telle aide financière.

2.4 Le plan d'action 2015

Le conseil de quartier Duberger Les Saules a été très sollicité en 2015 pour des demandes de modification de zonage. C'est ainsi que nous nous sommes davantage concentrés sur l'étude des différents projets de modification de zonage qui nous ont été présentés. Malgré cette situation, nous avons réalisé quelques actions en regard avec le plan d'action. D'ailleurs ce document a guidé nos travaux tout au cours de l'année. Nous avons élaboré cet outil de travail après l'assemblée générale annuelle de 2014.

2.5 Les réalisations du conseil de quartier de Duberger-Les Saules.

2.5.1 Collaborer avec les acteurs du milieu

Au cours de l'année, nous avons été sensibilisés par certains citoyens aux impacts créés depuis le déménagement du CLSC sur le boulevard Père-Lelièvre au Centre d'hébergement Christ-Roi. Certains citoyens déploraient que depuis ce déménagement, les services étaient moins accessibles pour les clientèles défavorisées. On déplorait aussi une diminution des services offerts.

Le CQDLS a envoyé une lettre aux dirigeants du CIUSS de la Capitale-Nationale afin de planifier une rencontre pour exprimer les doléances de nos concitoyens. Les dirigeants devaient nous rencontrer en 2015. Par contre, le ministère de la Santé du Québec a procédé à la restructuration des entités qui dispensent les services de santé. Suite à cette réforme, de nouveaux dirigeants seront nommés et ainsi nous pourrons les rencontrer. Un dossier à suivre.

Nous avons fait parvenir une lettre aux dirigeants du centre commercial Place Duberger situé sur le boulevard Père-Lelièvre afin de les féliciter pour les travaux de réaménagement et d'asphaltage de leur terrain de stationnement. Ces travaux ont grandement amélioré la vocation de ce centre commercial de quartier.

Nous avons aussi assisté à l'inauguration du terrain de basketball de la maison des jeunes L'Antidote à Duberger. Cette visite nous a aussi permis de découvrir les nombreux services que la maison offre aux jeunes.

Nous avons participé aux réunions de la Table de concertation Duberger/Les Saules. Cet organisme réunit différents acteurs qui se mobilisent afin d'améliorer les conditions de vie de nos concitoyens.

2.5.2 Mise en valeur du conseil de quartier

Nous avons tenté au cours de l'année 2015, par diverses actions, de mieux faire connaître le CQDLS. C'est ainsi que nous avons organisé une rencontre avec des responsables de la Ville afin de connaître la politique sur la gestion des locaux. Plusieurs organismes communautaires nous ont interpellés sur le manque de locaux dans le quartier.

Madame Stéphanie Cantin, conseillère en culture, loisir et vie communautaire à l'Arrondissement des Rivières nous a expliqué les règles d'attribution des locaux et les tarifs à ce sujet. Celle-ci était aussi consciente des besoins des organismes communautaires en matière de locaux.

Au mois de mars, nous avons invité Madame Manon Gauthier, Directrice de la section planification et développement au Service de l'ingénierie à la Ville afin de nous entretenir de la planification des travaux routiers. Cette rencontre nous a permis de comprendre tout le processus qui est mis en branle pour la réfection des

rues. Ainsi, l'amélioration de la chaussée est un travail qui se planifie longtemps à l'avance et se fait selon des critères techniques.

Nous avons aussi tout au cours de l'année, questionné les élus municipaux sur la réouverture de la bibliothèque Jean-Baptiste-Duberge. Selon les représentants de la Ville, la bibliothèque devrait rouvrir au cours de la période estivale.

Nous avons aussi fait des démarches auprès de nos représentants municipaux afin que le parc Saint-François-Xavier soit réaménagé pour qu'il soit mieux adapté au goût des jeunes familles. L'arrivée de plus de jeunes familles nous porte à croire que nous devons créer des conditions qui favorisent leur intégration à notre quartier.

2.5.3 Circulation et transport

Les problèmes de circulation sont un problème constant tant dans notre quartier que dans les autres secteurs de la ville. Le conseil de quartier a porté une attention particulière à cette problématique. D'abord, nous avons demandé une présence policière accrue autour des écoles La Camaradière et de la Mosaïque.

On remarque que la vitesse et les problèmes de stationnement autour des écoles sont des problèmes qui perdurent. Cette situation mérite que les membres du nouveau conseil d'administration du conseil de quartier continuent à sensibiliser les autorités policières et municipales à cette réalité fort complexe.

Nous avons aussi demandé à l'Arrondissement des Rivières qu'une traverse piétonnière soit aménagée sur le viaduc enjambant l'autoroute Robert-Bourassa sur la rue Careau jusqu'à la rue du Marais. Ce secteur peut s'avérer non sécuritaire pour les piétons empruntant ce viaduc.

3. LES FINANCES

Le conseil de quartier est un organisme sans but lucratif. Il est donc autonome dans sa gestion financière et peut faire des demandes de subvention à différents organismes publics ou privés. En tant qu'interlocuteur privilégié de la Ville de Québec en matière de consultation publique à l'échelle du quartier, le conseil de quartier bénéficie d'un soutien financier pour son fonctionnement et pour l'exercice de son pouvoir d'initiative.

3.1 Les subventions

Budget de fonctionnement

La Ville de Québec peut, aux conditions qu'elle détermine, verser une subvention aux conseils de quartier pour les soutenir dans leur fonctionnement général (charte

de la Ville de Québec). Chaque conseil de quartier reçoit une subvention au début de l'année financière, lui permettant de défrayer les coûts d'opération du conseil de quartier. Ces coûts comprennent les frais d'administration et les frais de représentation.

En 2015, la subvention de fonctionnement représentait un montant global de 1 054,90 \$. Nous avons fait une demande afin d'obtenir dans les derniers mois de l'année une aide supplémentaire de 570 \$. Le nombre important de consultations publiques que nous avons organisées a entraîné des dépenses additionnelles de fonctionnement.

Budget pour les initiatives

En 2015, le conseil de quartier n'a pas présenté de demande de subvention à la Ville de Québec, ni à l'Arrondissement des Rivières pour la réalisation de projet d'initiative.

Autres sources de revenus

Le conseil de quartier peut acheminer des demandes de subvention à d'autres organismes privés ou publics, obtenir des commandites, ou réaliser des activités d'autofinancement. En 2015, aucune autre source de revenus n'a été recueillie par le conseil de quartier.

4. CONCLUSION ET REMERCIEMENTS

La Ville de Québec s'est dotée, par le biais des conseils de quartier, d'une structure démocratique qui permet de consulter les citoyennes et citoyens sur des projets qui les touchent directement dans leur milieu. C'est aussi un moyen pour les gens de réfléchir sur le type de quartier dans lequel ils désirent vivre.

Au cours de l'année 2015, de nombreux projets nous ont été soumis pour évaluation. La proximité du conseil de quartier avec les gens offre à ceux-ci un forum extraordinaire pour discuter des projets. De plus, la population a la possibilité de rencontrer les élus dans un cadre moins formel, ce qui facilite la discussion. Le conseil de quartier Duberger-Les Saules a toujours le souci de se rapprocher des gens et faciliter les débats. Nous croyons que cette structure démocratique appartient à la population et celle-ci doit s'approprier ce lieu de débat afin d'améliorer la qualité de vie dans notre quartier. La participation de chacun devient ainsi essentielle pour nous tous.

Je voudrais remercier les administrateurs actuels du conseil de quartier : Nathalie Bélisle, Josée Dion, Jean Daniel, Henri Desfossés, Michel Lessard et Moustapha Faye pour leur implication et la générosité dont ils ont fait preuve tout au cours de l'année. Le conseil de quartier ne pourrait fonctionner sans l'apport de ceux-ci.

Nous espérons que les nouveaux administrateurs qui se joindront au conseil de quartier auront tout comme nous, à cœur le bien-être de nos concitoyens. Il ne faut jamais oublier que les administrateurs du conseil de quartier doivent en quelque sorte jouer le rôle de sage préoccupé par l'intérêt commun.

Conseil de quartier de Duberger-Les Saules

Liste des résolutions adoptées en 2015

RÉSOLUTION 15-CA-01

COOPTATION DE M. MOUSTAPHA FAYE

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de coopter M. Moustapha Faye comme membre du conseil de quartier Duberger-Les Saules.

RÉSOLUTION 15-CA-02

REGISTRAIRE DES ENTREPRISES

SUR UNE PROPOSITION DE MME SARAH-JOËLE BERTRAND DÛMENT APPUYÉE PAR M. ANDRÉ ÉLÉMOND, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la dépense de 53,04 \$ pour le registraire des entreprises. Un chèque sera envoyé.

RÉSOLUTION 15-CA-03

ACCEPTATION D'UNE DÉPENSE POUR LES SERVICES DE SECRÉTARIAT DE SOUTIEN POUR LA RENCONTRE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE QUARTIER DUBERGER-LES SAULES DU 14 JANVIER 2015

SUR UNE PROPOSITION DE MME SARAH-JOËLLE BERTRAND DÛMENT APPUYÉE PAR M. ANDRÉ ÉLÉMOND, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la dépense de 80 \$ à Mme Renée-Pier Bertrand pour ses services de secrétariat de soutien lors de la rencontre régulière du conseil de quartier Duberger-Les Saules du 14 janvier 2015. Un chèque lui est remis.

RÉSOLUTION 15-CA-04

ACCEPTATION D'UNE DÉPENSE POUR LE REPAS DE LA RENCONTRE DE TRAVAIL DE FÉVRIER

SUR UNE PROPOSITION DE M. ANDRÉ ÉLÉMOND DÛMENT APPUYÉE PAR MME SARAH-JOËLLE BERTRAND, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer, jusqu'à 100 \$, pour le repas de la rencontre de travail du 11 février prochain.

RÉSOLUTION 15-CA-05

PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES SUR L'URBANISME RELATIVEMENT À LA ZONE 221161A, R.C.A.2V.Q.122 (SECTEUR DE LA RUE MICHEL-FRAGASSO)

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de recommander au conseil d'arrondissement des Rivières d'accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 221161a.

RÉSOLUTION 15-CA-06

NOMINATION DU PRÉSIDENT D'ÉLECTIONS

SUR UNE PROPOSITION DE M. ANDRÉ ÉLÉMOND DÛMENT APPUYÉE PAR MME SARAH-JOËLLE BERTRAND, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de nommer M. Mario Demeule comme président d'élections lors de l'assemblée générale annuelle du 8 avril 2015 du conseil de quartier de Duberger-Les Saules.

RÉSOLUTION 15-CA-07

ACCEPTATION D'UNE DÉPENSE POUR LES SERVICES DE SECRÉTARIAT DE SOUTIEN POUR LA RENCONTRE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE QUARTIER DUBERGER-LES SAULES DU 11 FÉVRIER 2015

SUR UNE PROPOSITION DE M. ANDRÉ ÉLÉMOND DÛMENT APPUYÉE PAR MME SARAH-JOËLLE BERTRAND, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la dépense de 80 \$ à Mme Renée-Pier Bertrand pour ses services de secrétariat de soutien lors de la rencontre régulière du conseil de quartier Duberger-Les Saules du 11 février 2015. Un chèque lui est remis.

RÉSOLUTION 15-CA-08

REMBOURSEMENT D'UNE DÉPENSE POUR LE REPAS DE LA RENCONTRE DE TRAVAIL DE FÉVRIER 2015

SUR UNE PROPOSITION DE M. MOUSTAPHA FAYE DÛMENT APPUYÉE PAR MME KATIA BONILHA, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la somme de 89,40 \$ à M. André Élémond pour le repas de la rencontre de travail du 11 février 2015. Un chèque lui est remis.

RÉSOLUTION 15-CA-09

ACCEPTATION DE DÉPENSES POUR LES SERVICES DE SECRÉTARIAT DE SOUTIEN POUR L'ANNÉE 2015

SUR UNE PROPOSITION DE M. ANDRÉ ÉLÉMOND DÛMENT APPUYÉE PAR MME SARAH-JOËLLE BERTRAND, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'autoriser la dépense de 80 \$ pour les services de secrétariat de soutien lors des séances du conseil de quartier de l'année 2015.

RÉSOLUTION 15-CA-10

ACCEPTATION D'UNE DÉPENSE POUR LES SERVICES DE SECRÉTARIAT DE SOUTIEN POUR LA RENCONTRE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE QUARTIER DUBERGER-LES SAULES DU 11 MARS 2015

SUR UNE PROPOSITION DE M. ANDRÉ ÉLÉMOND DÛMENT APPUYÉE PAR MME SARAH-JOËLLE BERTRAND IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la dépense de 80 \$ à Mme Isabelle Tremblay pour ses services de secrétariat de soutien lors de la rencontre régulière du conseil de quartier Duberger-Les Saules du 11 mars 2015. Un chèque lui est remis.

RESOLUTION 15-SP-01

PROJET DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES SUR L'URBANISME RELATIVEMENT À LA ZONE 22203HA, R.C.A.2V.Q. 128 (RUE MORAND)

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de recommander au conseil d'arrondissement des Rivières d'accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22203Ha.

RESOLUTION 15-SP-02

PROJET DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES SUR L'URBANISME RELATIVEMENT AUX ZONES 22411CC, 22416HB, 22421HB ET 22434CC, R.C.A.2V.Q. 130 (RUE MARAIS - POSTE D'ESSENCE)

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de recommander au conseil d'arrondissement des Rivières d'accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 22411Cc, 22416Hb, 22421Hb et 22434Cc, R.C.A.2V.Q. 130, mais retirer du projet de modification réglementaire l'ajout du groupe d'usages C31 *poste d'essence*.

RÉSOLUTION 15-SP-03

REMBOURSEMENT D'UNE DÉPENSE POUR LES SERVICES DE SECRÉTARIAT DE SOUTIEN (SÉANCE SPÉCIALE DU 23 AVRIL 2015)

SUR UNE PROPOSITION DE M. MICHEL LESSARD DÛMENT APPUYÉE PAR M. ANDRÉ ÉLÉMOND, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la somme de 80 \$ à Mme Renée-Pier Bertrand pour ses services de secrétariat de soutien lors de la séance spéciale du conseil de quartier Duberger-Les Saules tenue le 23 avril 2015. Un chèque de 80 \$ lui est remis.

RÉSOLUTION 15-SP-04

REMBOURSEMENT D'UNE DÉPENSE POUR LES SERVICES DE SECRÉTARIAT DE SOUTIEN (ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 8 AVRIL 2015)

SUR UNE PROPOSITION DE M. JEAN DANIEL DÛMENT APPUYÉE PAR M. MICHEL LESSARD, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la somme de 80 \$ à Mme Renée-Pier Bertrand pour ses services de secrétariat de soutien lors de l'assemblée générale annuelle de Duberger-Les Saules tenue le 8 avril 2015. Un chèque de 80 \$ lui est remis.

RÉSOLUTION 15-SP-05
REMBOURSEMENT D'UNE DÉPENSE POUR LE REPAS LORS DE LA
RENCONTRE PRÉPARATOIRE DU 23 AVRIL 2015

SUR UNE PROPOSITION DE M. HENRI DESFOSSES DÛMENT APPUYÉE PAR M. JEAN DANIEL, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la somme de 104,17 \$ à M. André Élémond pour le repas lors de la rencontre préparatoire du 23 avril 2015. Un chèque de 104,17 \$ lui est remis.

RÉSOLUTION 15-SP-06
COOPTATION DE M. MOUSTAPHA FAYE

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de coopter M. Moustapha Faye comme membre du conseil d'administration du conseil de quartier Duberger-Les Saules.

RÉSOLUTION 15-SP-07
NOMINATION DES DIRIGEANTS AU SEIN DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL
EST RÉSOLU UNANIMEMENT de nommer les membres suivants aux
postes de dirigeants :

- M. André Élémond, président;
- M. Jean Daniel, vice-président;
- Mme Nathalie Bélisle, trésorière;
- M. Michel Lessard, secrétaire.

RÉSOLUTION 15-SP-08
PROJET DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE
L'ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES SUR L'URBANISME
RELATIVEMENT À LA ZONE 22208HA R.C.A.2V.Q. 132 (RETRAIT DE
CERTAINS SECTEURS PRÉSENTEMENT SOUS LA JURIDICTION DE
LA COMMISSION D'URBANISME ET DE CONSERVATION DE LA
VILLE DE QUÉBEC)

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de recommander au conseil d'arrondissement des Rivières d'accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22208Ha.

RESOLUTION 15-SP-09
PROJET DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE
L'ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES SUR L'URBANISME
RELATIVEMENT À LA ZONE 22306PA, R.C.A.2V.Q. 135 (ÉGLISE
ÉVANGÉLIQUE DUBERGER/RUE ANTONIN-MARQUIS)

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de recommander au conseil d'arrondissement des Rivières d'accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22306Pa, mais d'augmenter la hauteur de l'écran-visuel à environ 2.5 mètres afin d'assurer son efficacité en fonction du dénivelé présent à cet endroit.

**RESOLUTION 15-SP-10
CALENDRIER DES RENCONTRES DU CONSEIL DE QUARTIER 2015-2016**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter le calendrier des rencontres du conseil de quartier de Duberger-Les Saules pour 2015-2016. (voir document en annexe).

RESOLUTION 15-CA-11

PROJET DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES SUR L'URBANISME RELATIVEMENT À LA ZONE 22034CD, R.C.A.2V.Q. 142 (CAFÉ TERRASSE TIM HORTON'S BOULEVARD DE L'ORMIÈRE)

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de recommander au conseil d'arrondissement des Rivières d'accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22034Cd.

RESOLUTION 15-CA-12

PROJET DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES SUR L'URBANISME RELATIVEMENT AUX ZONES 22218MB, 22226CB ET 22501IA, R.C.A.2V.Q. 143 (SOLUGAZ ET OK PNEU, BOULEVARD WILFRID-HAMEL, ET ÉCRANS VISUELS DANS LE SECTEUR DU BOULEVARD MASSON)

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de recommander au conseil d'arrondissement des Rivières d'accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 22218Mb, 22226Cb et 22501Ia.

RÉSOLUTION 15-CA-13

ACCEPTATION D'UNE DÉPENSE POUR LES SERVICES DE SECRÉTARIAT DE SOUTIEN POUR LA RENCONTRE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE QUARTIER DUBERGER-LES SAULES DU 13 MAI 2015

SUR UNE PROPOSITION DE M. ANDRÉ ÉLÉMOND DÛMENT APPUYÉE PAR M. JEAN DANIEL IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la dépense de 80 \$ à Mme Renée-Pier Bertrand pour ses services de secrétariat de soutien lors de la rencontre régulière du conseil de quartier Duberger-Les Saules du 13 mai 2015. Un chèque lui est remis.

RÉSOLUTION 15-CA-14

ACCEPTATION D'UNE DÉPENSE POUR LES SERVICES DE SECRÉTARIAT DE SOUTIEN POUR LA RENCONTRE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE QUARTIER DUBERGER-LES SAULES DU 16 JUIN 2015

SUR UNE PROPOSITION DE M. MICHEL LESSARD DÛMENT APPUYÉE PAR M. JEAN DANIEL IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la dépense de 80 \$ à Mme Renée-Pier Bertrand pour ses services de secrétariat de soutien lors de la rencontre régulière du conseil de quartier Duberger-Les Saules du 16 juin 2015. Un chèque lui est remis.

RÉSOLUTION 15-CA-15

ACCEPTATION D'UNE DÉPENSE POUR LE REPAS DU 13 MAI 2015

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de rembourser la dépense de 109,92 \$ à M. Michel Lessard qui a payé le traiteur Le Truffé lors de la rencontre préparatoire du conseil de quartier Duberger-Les Saules du 13 mai 2015. Un chèque lui a été remis.

RESOLUTION 15-CA-16

PROJET DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES SUR L'URBANISME RELATIVEMENT À LA ZONE 22323MB, R.C.A.2V.Q. 139 (PROJET MIXTE PÈRE-LELIEVRE/LABRECQUE)

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de recommander au conseil d'arrondissement des Rivières d'accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22323Mb, mais d'examiner la possibilité d'intégrer au projet des logements subventionnés.

RESOLUTION 15-CA-17

PROJET DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES SUR L'URBANISME RELATIVEMENT À UNE UTILISATION TEMPORAIRE SUR LE LOT 1 529 393 DU CADASTRE DE QUÉBEC, R.C.A.2V.Q. 147. (ÉCOLE DES ÉCRIVAINS – ROULOTTES TEMPORAIRES)

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU MAJORITAIREMENT de recommander au conseil d'arrondissement des Rivières d'accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à une utilisation temporaire sur le lot 1 529 393 du cadastre de Québec, R.C.A.2V.Q. 147.

RÉSOLUTION 15-CA-18

ACCEPTATION D'UNE DÉPENSE POUR LE REPAS LORS DE LA RENCONTRE DE TRAVAIL DU 1ER SEPTEMBRE 2015

SUR UNE PROPOSITION DE M. MOUSTAPHA FAYE DÛMENT APPUYÉE PAR M. MICHEL LESSARD IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de rembourser la dépense de 97,61 \$ à M. André Élémond, qui a payé la facture du restaurant Normandin pour le repas lors de la rencontre de travail du conseil de quartier Duberger-Les Saules du 1^{er} septembre 2015. Un chèque lui est remis.

RÉSOLUTION 15-CA-19

ACCEPTATION D'UNE DÉPENSE POUR LES SERVICES DE SECRÉTARIAT DE SOUTIEN POUR LA RENCONTRE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE QUARTIER DUBERGER-LES SAULES DU 9 SEPTEMBRE 2015

SUR UNE PROPOSITION DE M. ANDRE ÉLÉMOND DÛMENT APPUYÉE PAR M. MOUSTAPHA FAYE IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la dépense de 80 \$ à Mme Renée-Pier Bertrand pour ses services de secrétariat de soutien lors de la rencontre régulière du conseil de quartier Duberger-Les Saules du 9 septembre 2015. Un chèque lui est remis.

RÉSOLUTION 15-CA-20

ACCEPTATION D'UNE DÉPENSE POUR LE REPAS DU 9 SEPTEMBRE 2015

SUR UNE PROPOSITION DE M. JEAN DANIEL DÛMENT APPUYÉE PAR M. MOUSTAPHA FAYE IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de rembourser la dépense de 161 \$ à M. André Élémond qui a payé la facture du restaurant Thaïzone pour le repas lors de la rencontre préparatoire du conseil de quartier Duberger-Les Saules du 9 septembre 2015. Un chèque lui est remis.

RÉSOLUTION 15-CA-21

CONSULTATION POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DU PARC SAINT-FRANCOIS-XAVIER

SUR UNE PROPOSITION DE M. JEAN DANIEL DÛMENT APPUYÉE PAR M. MICHEL LESSARD IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de demander à l'Arrondissement des Rivières de tenir une consultation publique en amont concernant le réaménagement du parc Saint-François-Xavier, afin que la population du secteur participe à ce projet de réaménagement.

RÉSOLUTION 15-CA-22

**PROJET DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES SUR L'URBANISME RELATIVEMENT À LA ZONE 22508Cb
R.C.A.2V.Q. 146. (BOULEVARD CENTRAL – STATIONNEMENT)**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de recommander au conseil d'arrondissement des Rivières d'accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22508Cb.

RÉSOLUTION 15-CA-23

ACCEPTATION D'UNE DÉPENSE POUR LE REPAS LORS DE LA RENCONTRE DE TRAVAIL DU 7 OCTOBRE 2015

SUR UNE PROPOSITION DE M. MOUSTAPHA FAYE DÛMENT APPUYÉE PAR M. HENRI DESFOSSÉS IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de rembourser la dépense de 120,21 \$ à M. André Élémond, pour le repas de la rencontre de travail du conseil de quartier Duberger-Les Saules du 7 octobre 2015. Un chèque lui sera remis à la prochaine rencontre. M. Élémond remettra la facture à Mme Bélisle à la prochaine rencontre.

RÉSOLUTION 15-CA-24

ACCEPTATION D'UNE DÉPENSE POUR LES SERVICES DE SECRÉTARIAT DE SOUTIEN POUR LA RENCONTRE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE QUARTIER DUBERGER-LES SAULES DU 7 OCTOBRE 2015

SUR UNE PROPOSITION DE M. ANDRÉ ÉLÉMOND DÛMENT APPUYÉE PAR M. MICHEL LESSARD IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la dépense de 80 \$ à Mme Renée-Pier Bertrand pour ses services de secrétariat de soutien lors de la rencontre régulière du conseil de quartier Duberger-Les Saules du 7 octobre 2015. Un chèque lui sera remis à la prochaine rencontre.

RÉSOLUTION 15-CA-25

PROJET DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES SUR L'URBANISME RELATIVEMENT À LA ZONE 22613lp R.C.A.2V.Q. 155. (GESTION ANIMALIÈRE)

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de recommander au conseil d'arrondissement des Rivières d'accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22613lp.

RÉSOLUTION 15-CA-26

SURVEILLANCE POLICIÈRE SUR LES RUES CAREAU ET LÉTOURNEAU

SUR UNE PROPOSITION DE M. JEAN DANIEL DÛMENT APPUYÉE PAR M. ANDRÉ ÉLÉMOND, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de recommander à l'Arrondissement des Rivières d'accroître la surveillance policière les rues Careau (entre le boulevard Central et la rue du Marais) et Létourneau, afin que la limite de vitesse et les arrêts obligatoires soient respectés.

RÉSOLUTION 15-CA-27

ACCEPTATION D'UNE DÉPENSE POUR LES SERVICES DE SECRÉTARIAT DE SOUTIEN POUR LA RENCONTRE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE QUARTIER DUBERGER-LES SAULES DU 11 NOVEMBRE 2015

SUR UNE PROPOSITION DE M. ANDRÉ ÉLÉMOND DÛMENT APPUYÉE PAR M. MICHEL LESSARD, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la dépense de 80 \$ à Mme Renée-Pier Bertrand pour ses services de secrétariat de soutien lors de la rencontre régulière du conseil de quartier Duberger-Les Saules du 11 novembre 2015. Un chèque lui sera remis à la prochaine rencontre.

RÉSOLUTION 15-CA-28

DEMANDE D'UNE SUBVENTION ADDITIONNELLE POUR LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER DUBERGER-LES SAULES POUR L'ANNÉE 2015.

SUR UNE PROPOSITION DE M. HENRI DESFOSSÉS DÛMENT APPUYÉE PAR M. ANDRÉ ÉLÉMOND, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de demander à l'Arrondissement des Rivières de verser, à titre d'ajustement à la subvention de fonctionnement pour l'année 2015, une subvention additionnelle de 400 \$ au conseil de quartier de Duberger-Les Saules.

RÉSOLUTION 15-CA-29

SIGNATAIRES DES EFFETS BANCAIRES DU CONSEIL DE QUARTIER DUBERGER-LES SAULES

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de nommer comme signataires des effets bancaires du conseil de quartier de Duberger-Les Saules Messieurs André Élémont, président, Michel Lessard, secrétaire, ainsi que Mme Nathalie Bélisle, trésorière.

RÉSOLUTION 15-CA-30

RÉDUCTION DE DÉPENSES POUR LES ENVOIS POSTAUX DU CONSEIL DE QUARTIER DE DUBERGER-LES SAULES

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter que les documents des rencontres du conseil de quartier de Duberger-Les Saules soient transmis aux membres du conseil d'administration en version électronique seulement. Pour des raisons techniques, une version papier des documents sera transmise à M. Faye.

RÉSOLUTION 15-CA-31

RÉDUCTION DE DÉPENSES LORS DES ASSEMBLÉES PUBLIQUES DE CONSULTATION DU CONSEIL DE QUARTIER DE DUBERGER-LES SAULES

SUR UNE PROPOSITION DE M. MICHEL LESSARD DÛMENT APPUYÉE PAR M. JEAN DANIEL, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter que l'Arrondissement des Rivières ne procède plus à l'achat de nourriture et de breuvages pour les pauses lors des assemblées publiques de consultation du conseil de quartier de Duberger-Les Saules.

RÉSOLUTION 15-CA-32

COOPTATION DE MME JOSÉE DION

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de coopter Mme Josée Dion comme administratrice au sein du conseil d'administration du conseil de quartier de Duberger-Les Saules.

RÉSOLUTION 15-CA-33

PROJET DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES SUR L'URBANISME RELATIVEMENT À LA ZONE 22606Pa R.C.A.2V.Q. 153 (CIMETIÈRE SAINT-CHARLES)

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU MAJORITAIREMENT de recommander au conseil d'arrondissement des Rivières d'accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22606Pa.

RÉSOLUTION 15-CA-34

DEMANDE DE SUBVENTION – MODIFICATION DU MONTANT DE LA RÉSOLUTION 15-CA-28

SUR UNE PROPOSITION DE M. ANDRÉ ÉLÉMOND DÛMENT APPUYÉE PAR M. MOUSTAPHA FAYE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de corriger le montant demandé pour la subvention de la résolution 15-CA-28 passant de 400 \$ à 575 \$ pour subvenir aux besoins du conseil de quartier jusqu'en mars 2016.

RÉSOLUTION 15-CA-35

ACCEPTATION D'UNE DÉPENSE POUR LES SERVICES DE SECRÉTARIAT DE SOUTIEN POUR LA RENCONTRE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE QUARTIER DUBERGER-LES SAULES DU 9 DÉCEMBRE 2015

SUR UNE PROPOSITION DE M. ANDRÉ ÉLÉMOND DÛMENT APPUYÉE PAR M. JEAN DANIEL, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la dépense de 80 \$ à Mme Renée-Pier Bertrand pour ses services de secrétariat de soutien lors de la rencontre régulière du conseil de quartier Duberger-Les Saules du 9 décembre 2015. Un chèque lui sera remis à la prochaine rencontre.

CONSEIL DE QUARTIER DE DUBERGER-LES SAULES

Bilan des activités de consultation réalisées
entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2015

Conseil de quartier Duberger-Les Saules
Bilan des activités de janvier à décembre 2015
Assemblées publiques de consultation

Sujet	Titre	Recommandation/action	Décision/résultat
Projet de Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme, R.A.2V.Q. 122 2015-02-11	Modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22116Ia. Réf. : Secteur de la rue Michel-Fragasso	Accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22116Ia.	Décision semblable à la recommandation du conseil de quartier.
Projet de Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme, R.A.2V.Q. 128 2015-04-23	Modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22203Ha. Réf. Rue Morand	Accepter la modification du Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22203Ha.	Décision semblable à la recommandation du conseil de quartier.
Projet de Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme, R.A.2V.Q. 130 2015-04-23	Modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 22411Cc, 22416Hb, 22421Hb et 22434Cc. Réf. Rue du Marais – Poste d'essence	Accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme, relativement aux zones 22411Cc, 22416Hb, 22421Hb et 22434Cc, mais retirer du projet de modification réglementaire l'ajout du groupe d'usages C31 poste d'essence.	Le projet de modification réglementaire est accepté sans retirer le groupe d'usages C31 poste d'essence.

Conseil de quartier Duberger-Les Saules
Bilan des activités de janvier à décembre 2015
Assemblées publiques de consultation - SUITE

Sujet	Titre	Recommandation/action	Décision/résultat
Projet de Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme, R.A.2V.Q. 132 2015-05-13 Demande d'opinion tenue le: 2015-05-19	Modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22208Ha. Réf. : Retrait de la Commission d'urbanisme et de conservation de la Ville de Québec	Accepter la modification du Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22208Ha	Décision semblable à la recommandation du conseil de quartier.
Projet de Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme, R.A.2V.Q. 135 2015-05-13 Demande d'opinion tenue le: 2015-05-19	Modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22306Pa. Réf. : Église Évangélique Duberger / rue Antonin-Marquis	Accepter la modification du Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22306Pa, mais augmenter la hauteur de l'écran-visuel à environ 2.5 mètres afin d'assurer son efficacité en fonction du dénivelé présent à cet endroit.	Le projet de modification réglementaire est accepté. Cependant, à la suite d'une rencontre tenue le 25 mai 2015 entre les résidants des propriétés de la rue Claisse adjacentes au terrain visé par le projet de construction de l'église et les représentants de cette future église, l'ensemble des résidents a convenu d'un commun accord de demander au conseil d'arrondissement le retrait de l'écran visuel proposé au projet de modification de zonage. Lors de sa séance du 26 mai 2015, le conseil

Conseil de quartier Duberger-Les Saules
Bilan des activités de janvier à décembre 2015
Assemblées publiques de consultation - SUITE

Sujet	Titre	Recommandation/action	Décision/résultat
			d'arrondissement a donc retiré de l'ordre du jour l'avis de motion et l'adoption du projet de règlement. Une modification a été apportée par la suite au projet de règlement, afin que celui-ci ne propose plus l'ajout d'un écran visuel dans la zone 22306Pa
Projet de Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme, R.A.2V.Q. 139 2015-09-09	Modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22323Mb. Réf. : Projet mixte Père-Lelièvre/Labrecque	Accepter la modification du Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22323Mb, mais examiner la possibilité d'intégrer au projet des logements subventionnés.	Le projet de modification réglementaire est accepté sans intégrer au projet des logements subventionnés.
Projet de Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme, R.A.2V.Q. 147 2015-09-09	Modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à une utilisation temporaire sur le lot 1 529 393 du cadastre de Québec. Réf. : École des Écrivains – roulotte temporaires	Accepter la modification du Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à une utilisation temporaire sur le lot 1 529 393 du cadastre de Québec.	Décision semblable à la recommandation du conseil de quartier.

Conseil de quartier Duberger-Les Saules
Bilan des activités de janvier à décembre 2015
Assemblées publiques de consultation - SUITE

Sujet	Titre	Recommandation/action	Décision/résultat
Projet de Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme, R.A.2V.Q. 146 2015-10-07	Modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22508Cb. Réf. : Boulevard Central - stationnement	Accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22508Cb.	Décision semblable à la recommandation du conseil de quartier.
Projet de Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme, R.A.2V.Q. 153 2015-12-09	Modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22606Pa. Réf. : Cimetière Saint-Charles	Accepter la modification du Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22606Pa.	Décision semblable à la recommandation du conseil de quartier.

Conseil de quartier Duberger-Les Saules
Bilan des activités de janvier à décembre 2015
Demandes d'opinion

Sujet	Titre	Recommandation/action	Décision/résultat
Projet de Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme, R.A.2V.Q. 132 2015-05-19	Modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22208Ha. Réf. : Retrait de la Commission d'urbanisme et de conservation de la Ville de Québec	Accepter la modification du Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22208Ha	Décision semblable à la recommandation du conseil de quartier.
Projet de Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme, R.A.2V.Q. 135 2015-05-19	Modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22306Pa. Réf. : Église Évangélique Duberger / rue Antonin-Marquis	Accepter la modification du Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22306Pa, mais augmenter la hauteur de l'écran-visuel à environ 2.5 mètres afin d'assurer son efficacité en fonction du dénivelé présent à cet endroit.	Le projet de modification réglementaire est accepté. Cependant, à la suite d'une rencontre tenue le 25 mai 2015 entre les résidants des propriétés de la rue Claisse adjacentes au terrain visé par le projet de construction de l'église et les représentants de cette future église, l'ensemble des résidents a convenu d'un commun accord de demander au conseil d'arrondissement le retrait de l'écran visuel proposé au projet de modification de zonage. Lors de sa séance du 26 mai 2015, le conseil

Conseil de quartier Duberger-Les Saules
Bilan des activités de janvier à décembre 2015
Demandes d'opinion - SUITE

Sujet	Titre	Recommandation/action	Décision/résultat
			d'arrondissement a donc retiré de l'ordre du jour l'avis de motion et l'adoption du projet de règlement. Une modification a été apportée par la suite au projet de règlement, afin que celui-ci ne propose plus l'ajout d'un écran visuel dans la zone 22306Pa
Projet de Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme, R.A.2V.Q. 142 2015-06-16	Modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22034Cd. Réf. : Café terrasse – Tim Horton's, boulevard de l'Ormière	Accepter la modification du Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22034Cd.	Décision semblable à la recommandation du conseil de quartier.
Projet de Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme, R.A.2V.Q. 143 2015-06-16	Modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 22218Mb, 22226Cb et 22501la. Réf. : Solugaz et Ok pneu, boulevard Wilfrid-Hamel et écrans visuels dans le secteur du boulevard Masson	Accepter la modification du Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 22218Mb, 22226Cb et 22501la.	Décision semblable à la recommandation du conseil de quartier.

Conseil de quartier Duberger-Les Saules
Bilan des activités de janvier à décembre 2015
Demandes d'opinion - SUITE

Sujet	Titre	Recommandation/action	Décision/résultat
Projet de Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme, R.A.2V.Q. 155 2015-11-11	Modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22613Ip. Réf. : Gestion animale	Accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22613Ip.	Décision semblable à la recommandation du conseil de quartier.

Annexe 3

LE CONSEIL DE QUARTIER DE DUBERGER-LES SAULES

**ÉTATS FINANCIERS
(non vérifiés)**

AU 31 DÉCEMBRE 2015

LE CONSEIL DE QUARTIER DE DUBERGER–LES SAULES

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2015

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		114
Encaisse	38	
2 ^e Subvention pour le fonctionnement (ajustement décembre 2015)	570	330
	<u> </u>	<u> </u>
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeurs	---	--
	<u> </u>	<u> </u>
Actif net (déficit)		
Non affecté	608	<u>444</u>
	<u> </u>	<u> </u>
	<u>608</u>	<u>444</u>

Au nom du Conseil de quartier de Duberger–Les Saules :

LE CONSEIL DE QUARTIER DE DUBERGER-LES SAULES

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Produits		
Subventions – Ville de Québec Fonctionnement	<u>1625</u>	<u>1497</u>
Charges		
Fonctionnement	<u>1461</u>	<u>1386</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	164	111
Actif net non affecté au début de l'exercice	<u>444</u>	<u>333</u>
Actif net non affecté à la fin de l'exercice	<u>608</u>	<u>444</u>



Plan d'action 2014-2015

Conseil de quartier

« Interlocuteur privilégié de la Ville, le conseil de quartier a pour mission de permettre aux citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs besoins concernant leur quartier, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire, l'aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire et la sécurité publique. »¹

¹ http://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/vie_democratique/participation_citoyenne/conseils_quartier/index.aspx

Collaboration
avec les acteurs
du milieu

Mise en valeur
du Conseil de
quartier

Priorités
d'action

Revitalisation et
développement

Circulation et
transport

Collaboration avec les acteurs du milieu

En tant qu'acteur de la collectivité, le conseil de quartier Duberger-Les Saules désire travailler de concert avec les partenaires qui se trouvent sur son territoire afin d'améliorer et de maintenir la qualité de vie dans le quartier. Pour ce faire, voici les pistes retenues par les membres du conseil de quartier :

1. Participer à divers comités.
2. Assister aux AGA des organisations du secteur.
3. Assister aux séances du conseil d'arrondissement.
4. Fournir une tribune aux différents acteurs.

Mise en valeur du conseil de quartier

Le plus grand enjeu pour l'institution est la représentativité et la participation des citoyennes et citoyens. Pour ce faire, les membres ont mis de l'avant ces idées :

1. Participer aux fêtes et activités de quartier.
2. Publier les événements à venir, les thèmes abordés et les actions posées dans les médias locaux.
3. Diffuser de l'information dans les réseaux professionnels et personnels des membres.
4. Utiliser adéquatement l'adresse courriel du conseil de quartier.
5. Participer à des entrevues télévisuelles.

Revitalisation et développement

Le conseil de quartier est une instance de consultation pour les projets de modification de zonage et d'urbanisme et entend le faire de façon rigoureuse. Aussi, tant le développement économique que culturel ou environnemental est important pour le quartier et est soutenu par le conseil de quartier. Les principaux axes relatifs à ce thème sont :

1. Se renseigner, évaluer et se positionner sur les demandes de modification.
2. Suivre de près les demandes de modification de zonage.
3. Se garder informer des projets à naître dans le quartier.
4. Conserver les liens avec la Société de la rivière Saint-Charles pour le dossier des berges.

Circulation et transport

Le quartier étant traversé par de nombreux axes routiers d'importance, la problématique de l'abondance de la circulation est une préoccupation importante en plus d'entraîner de nombreux inconvénients. Les membres du conseil de quartier désirent donc s'attarder à ces questions :

1. Collaborer avec le Comité sur les saines habitudes de vie sur la question du transport actif.
2. Développer et maintenir des liens avec le Réseau de transport de la Capitale.
3. Se tenir informer auprès de la Division des travaux public des chantiers en cours et à venir.